

Association Les Hénokiens - Château du Clos Lucé

REMISE DU « PRIX LÉONARD DE VINCI » 2013



C'est en présence de Jean-Pierre Chevènement, Sénateur du Territoire de Belfort et ancien ministre, et de Mme Claude Greff, député d'Indre-et-Loire et ancienne Secrétaire d'Etat à la famille que les cofondateurs du « **Prix Léonard de Vinci** », Monsieur Christophe Viellard, Président de l'association les Hénokiens et Monsieur François Saint Bris, Président du Château du Clos Lucé-parc Léonard de Vinci, ont remis à Monsieur Patrick Daher, Président de la société DAHER, le « **Prix Léonard de Vinci** » 2013.



La société DAHER, fondée en 1853 à Marseille, est aujourd'hui un acteur majeur dans les secteurs de l'Aéronautique, du Nucléaire, de l'Energie et des Biens d'Equipements. Elle déploie un modèle économique combinant expertise industrielle et savoir-faire dans le domaine des services en faisant aujourd'hui un partenaire de référence auprès de ses clients industriels. L'entreprise, qui réalise aujourd'hui près d'1 milliard d'Euro de chiffre d'affaires, emploie 7500 collaborateurs dans 12 pays. Depuis sa fondation, elle a su évoluer et innover de manière constante afin de s'adapter aux différentes phases de l'industrie française et européenne, tout en restant fidèle à ses valeurs.



Dans son discours, Christophe Viellard a voulu célébrer à travers ce « **Prix Léonard de Vinci** » 2013 la fidélité de la famille Daher à son entreprise, à son histoire, à ses techniques, à sa localisation géographique qui trouve sa source à Marseille, qu'il a désigné comme sa « silicone valley », et à son personnel. Pour le Président des Hénokiens, cette fidélité, qui constitue l'un des secrets de la longévité de l'entreprise, est pleinement renforcée par la fidélité de l'actionnariat familial, facteur de stabilité, interdisant de négocier journalièrement les actions de l'entreprise en quelques micros secondes avec des inconnus à Wall-Street, sur le marché financier international.

François Saint Bris a, de son côté, souligné à quel point la société DAHER, à travers son histoire et celle de ses dirigeants, depuis six générations, incarne et illustre parfaitement la vision, les engagements et la fidélité d'une famille, au service d'une tradition, d'un métier et d'un territoire, tout en faisant preuve d'innovation et en rayonnant avec succès dans le monde entier. Pour François Saint Bris, Daher a su, et c'est ce que le « **Prix Léonard de Vinci** » reconnaît également, s'engager clairement dans une démarche socialement responsable avec une vision holistique du futur pour les prochaines générations en contribuant à un monde meilleur. Il vient donc récompenser à travers Daher et sa formidable aventure humaine d'entrepreneurs depuis un siècle et demi, l'exemplarité des entreprises familiales.



Recevant le « **Prix Léonard de Vinci** », Patrick Daher a exprimé ses remerciements aux organisateurs pour la reconnaissance donnée au parcours d'une famille d'entrepreneurs et la fierté à la pensée que ce Prix couronne une entreprise dont les équipes toutes entières sont tournées vers l'innovation. Il a souligné combien ce Prix décerné par des entreprises bien plus anciennes que Daher, dans ce lieu même où vécut le père de toutes les innovations, constitue un puissant facteur de motivation pour l'ensemble des collaborateurs de l'entreprise.

La cérémonie de remise du « **Prix Léonard de Vinci** » 2013 s'est déroulée à Amboise le 18 octobre 2013 dans la halle muséographique du Château du Clos Lucé, lieu de mémoire de la relation étroite et fascinante entre les rois de France et Léonard de Vinci. Le Trophée du « **Prix Léonard de Vinci** » créé par la société Mellerio dit Meller, membre de l'association les Hénokiens, représente l'hélice volante imaginée par Léonard de Vinci. Il symbolise la volonté des Hénokiens de poursuivre toujours, tel le patriarche Hénoch s'élevant au ciel, leur mission familiale au service des entreprises.

